

1<sup>er</sup> mai

# Des milliers de voix revendiquent leurs droits

page 3

3 mai 2002  
Numéro  
**506**

# nouvelles



Auberge de la Rive :  
mauvaise foi des proprios **page 4**

**Dernière heure** Les parties entament un blitz  
de négociation à Radio-Canada

# Salade de printemps

## Le savoir-vivre

Les Israéliens sont accusés d'avoir massacré des réfugiés palestiniens à Jenine. À tort ou à raison, mais ils en sont accusés, notamment par la Commission des droits de l'homme des Nations unies qui parle d'« actes de tueries massives perpétrées par les autorités d'occupation israéliennes », ce qui n'est pas rien. Bien sûr, Ariel Sharon s'en défend. Justement pour tirer tout ça au clair, l'ONU veut envoyer sur les lieux une commission d'enquête internationale et indépendante. Mais Ariel Sharon, qui se fiche de l'ONU autant que de l'opinion mondiale, refuse. Puis, sous les pressions américaines, se ravise, « mais attendez un peu, vous entrerez quand on vous le dira ».

Supposons qu'il y a eu un meurtre dans votre sous-sol. Supposons qu'un voisin a entendu les coups de feu et a averti la police, la police qui évidemment sonne maintenant à votre porte. Supposons que vous lui dites : « Oui m'sieu l'agent, il y a un cadavre en bas, mais attendez un peu que je fasse le ménage. » Essayez ça pour voir.

## Les matamores

Depuis le fameux 11 septembre s'est répandu dans le monde occidental un climat d'insécurité dont ont d'abord profité, par des augmentations de budget et de personnel aussi considérables qu'inconsidérées, les militaires, les policiers et les divers autres corps (en par-

ticulier les bras) armés. On ne peut pas dire que les populations soient tombées dans la paranoïa, mais tout au moins dans l'irrationnel. La peur, suivie parfois par la haine de l'étranger, a gagné du terrain partout. Et en conséquence de ce climat fétide qui s'est insinué dans nos sociétés, la force, la répression, la brutalité ont encore fait reculer le droit et la négociation. Comme si, las de n'avoir pas réussi à résoudre leurs problèmes, les po-

pulations, se sentant menacées, avaient décidé d'occulter ces problèmes en éliminant ceux qui les posent. Et c'est ainsi qu'émergent et s'installent des agitateurs d'extrême droite et des *terminators* comme Sharon, Bush, Le Pen et autres matamores, tous parents par la fesse gauche — celle de l'idéologie — et qui ne demandent pas mieux que de jouer de la garcette dans tous les Jenine, Kaboul et banlieues parisiennes de la planète.



## Le nez long

Le Service canadien du renseignement de sécurité a mis le gouvernement d'Ottawa en garde contre d'éventuels actes de violence par des « éléments radicaux » à l'occasion du prochain sommet du G8, en juin à Kananaskis (Alberta). Rappelons que lors du sommet de Québec l'an dernier, un groupuscule anarchiste avait été démantelé quelques jours avant l'arrivée des chefs d'État. Un des sept « éléments radicaux » que comptait ce groupuscule était une police.

506

nouvelles CSN

est l'organe officiel  
de la Confédération  
des syndicats nationaux  
(514) 598-2131.

Publié tous les quinze jours,  
il est tiré à 25 500 exemplaires  
et distribué gratuitement  
dans les syndicats de la CSN  
à travers le Québec.

**Coordination**  
Benoit Aubry  
benoit.aubry@csn.qc.ca

**Rédaction**  
Information-CSN  
**Photographes**  
Clément Allard, Alain  
Chagnon, Michel Giroux,  
Louise Leblanc,  
Marc Robitaille  
Contributions militantes  
**Photographies  
de la couverture**  
Clément Allard,  
Alain Chagnon  
**Caricaturiste**  
Boris

**Soutien technique**  
Lyne Beaulieu  
**Conception graphique**  
Jean Gladu  
**Mise en page**  
Benoit Aubry, Jean Gladu,  
Sophie Marcoux  
**Numerisation photo**  
Benoit Aubry  
**Films**  
Graphique Couleur  
**Impression**  
Les syndiqués CSN  
de l'imprimerie L'Éclaireur  
de Beauceville

**Distribution**  
L'équipe du Service de distribution  
de la CSN, avec la collaboration  
de membres du Syndicat de l'alimentation de  
Saint-Hyacinthe (CSN), en  
lock-out depuis le 21 juin  
1999.  
Pour modifier le nombre  
d'exemplaires reçus :  
(514) 598-2233  
1601, av. De Lorimier,  
Montréal QC H2K 4M5

**Site Internet de la CSN**  
<http://www.csn.qc.ca>  
ISSN : 0712-8789

Dépôt légal – Bibliothèque  
nationale du Québec, 2002  
Dépôt légal – Bibliothèque  
nationale du Canada, 2002

Port de retour garanti : CSN  
Envoi de poste  
publication  
no de convention : 40064900

1<sup>er</sup> mai

# Droits devant ici comme ailleurs !

Maude Hébert

Le 1<sup>er</sup> mai, des milliers de personnes se sont rassemblées dans toutes les régions du Québec et du monde pour la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs.

Ils ont uni leurs voix pour revendiquer les droits nécessaires à l'existence d'un monde meilleur :

« Pour un monde sans violence », « Pour une société sans pauvreté »,  
« Pour un travail décent », « Pour des services publics de qualité »,  
« Pour nos libertés et nos droits fondamentaux ».

**E**n cette journée de fête, la CSN et autres centrales syndicales, les groupes communautaires et les associations étudiantes, participant aux diverses activités partout au Québec, ont démontré qu'ils luttent non seulement pour de meilleures conditions de travail, mais également pour garantir des libertés fondamentales aux populations de toute la planète. La CSN a profité de l'occasion pour souligner ses victoires, soutenir les batailles en cours, et pour allier des voix en prévision des luttes à venir.

Tout particulièrement cette année, ce sont les syndiqués de Radio-Canada qui étaient à l'honneur : « Silence et compte ! ». Plusieurs conseils centraux ont tenu à les mettre en avant-plan. Prises de parole en région, manifestations de solidarité devant les locaux de Radio-Canada à Québec, le message était clair : « Fin du lock-out ! ».

À Montréal, plus de 6000 personnes ont manifesté sur le thème de la journée « Droits devant ici comme ailleurs ». Sur le rythme d'une musique révolutionnaire et engagée, les manifestants scandaient : « Nous on veut travailler, pas se faire exploiter ! », « Bâtissons un nouveau monde ! »... Outre les milliers de syndiqués, plusieurs manifestants de différents groupes ont affiché leur mécontentement face au résultat du premier tour de l'élection présidentielle française. « Il faut faire barrage à l'extrême droite ! », s'écrie Françoise David.

À Québec, des manifestations en intersyndicale et communautaire ont commencé devant l'Assemblée nationale

pour se terminer face au consulat américain. Environ 500 travailleurs y ont pris part. La présidente du conseil central de Québec Chaudière-Appalaches, Ann Gingras, a tenu un discours appelant à la mobilisation pour faire face à la menace de la mondialisation et

dénonçant les effets néfastes des politiques du gouvernement américain.

Encore une fois cette année, l'augmentation de la participation des travailleuses et travailleurs du Québec aux activités du 1<sup>er</sup> mai démontre l'importance qu'ont les syndi-

cats pour faire respecter les droits et lutter pour de meilleures conditions de travail. Comme l'a mentionné le porte-parole du Comité intersyndical du Montréal métropolitain : « Le peuple uni ne sera jamais vaincu ! Que la résistance s'organise ! »



Plus de 6000 personnes ont manifesté dans les rues de Montréal réclamant des droits pour un monde meilleur.



À Québec, les centrales syndicales ont invité les manifestants à s'unir pour réclamer de meilleures conditions de travail.

# « Les propriétaires doivent respecter leur signature » — Pierrette Poirier

Michel Crête

On croyait bien que le conflit de travail était terminé à l'Auberge de la Rive, à Sorel-Tracy. Ce n'est pas le cas ! L'établissement hôtelier et la région sont frappés par un nouveau conflit de travail à cause de la mauvaise foi manifeste des propriétaires de l'Auberge : Gordon Wells et Robert Faithfull. La classe politique et les décideurs de la région, si enclins à intervenir lorsqu'un



La présidente du Conseil central de la Montérégie de la CSN, Pierrette Poirier, a interpellé la classe politique et les décideurs de la région de Sorel-Tracy : « Agissez pour que les travailleuses et les travailleurs syndiqués de l'Auberge de la Rive voient leurs droits respectés et retrouvent enfin leurs emplois. »

syndicat déclenche une grève, agiront-ils pour que les droits des travailleuses et des travailleurs syndiqués de l'Auberge soient respectés et qu'ils retrouvent leur emploi ?

## Rappel

La soixantaine d'employé-es de l'Auberge de la Rive, située sur les berges du Saint-Laurent, s'attendaient à reprendre leur travail ces jours-ci, 13 mois après la conclusion de la convention collective et du protocole de retour au travail. MM. Wells et Faithfull en ont décidé



Les pancartes tenues par deux employés résument bien le nouveau conflit de travail à l'Auberge de la Rive : des hommes d'affaires qui se croient tout permis et embauchent des scabs.

autrement. Ils ont manqué à leurs engagements en ne rappelant pas le personnel syndiqué, contrairement à ce que prévoit l'entente conclue le 30 mars 2001, et survenue au terme d'un conflit d'un peu plus de huit mois. Ces hommes d'affaires préfèrent plutôt faire appel à du « personnel de remplacement », des scabs, pour exploiter leur établissement, notamment en prévision des spectacles que doivent y donner prochainement le chanteur Fernand Gignac et « La Diva » Nathalie Choquette.

## Un appel à la classe politique

En conférence de presse dans les locaux de la CSN, à Sorel-Tracy, la présidente du Conseil central de la Montérégie de la CSN, Pierrette Poirier, a lancé l'appel suivant : « L'Auberge de la Rive rouvre ses portes. Les propriétaires (...) doivent respecter leur signature et reprendre à leur emploi les travailleuses et travailleurs syndiqués (...) C'est une question de droit et

de respect ! La classe politique de la région doit se mouiller et agir pour que l'Auberge (...) poursuive ses activités avec son personnel syndiqué... »

Le président de la Fédération du commerce de la CSN, Jean Lortie, a fait l'observation suivante : « Nous avons rarement vu un tel degré de mauvaise foi. C'est inadmissible ! Confrontés à une telle situation, nous allons sensibiliser les acteurs socio-économiques et la classe politique de la région à l'importance de ne pas fréquenter l'Auberge tant et aussi longtemps que le conflit de travail ne sera pas réglé. »

## C'est clair

Le protocole de retour au travail est clair. En vertu de ses articles, tous les salarié-es à l'emploi au moment du conflit doivent être rappelés. De plus, leur durée de service et l'ancienneté s'accumulent pendant la durée de l'arrêt de travail, y compris durant la période comprise entre la fin de l'arrêt de travail et le rappel au travail.

Aucune discrimination, sanction, mesure disciplinaire ne doivent être prises contre les employé-es à la suite du conflit, précise encore ce protocole.

Mais les propriétaires de l'Auberge ont en tête de ne pas reprendre à leur service les syndiqué-es. S'appuyant sur un article de convention collective, ils prétendent que les syndiqué-es auraient perdu leur ancienneté et n'auraient plus aucun lien d'emploi parce qu'ils auraient été mis à pied entre 12 et 18 mois. « Leur argumentation ne tient pas la route. MM. Wells et Faithfull font une interprétation isolée et restrictive de la convention collective. La convention et le protocole sont indissociables », affirme Jean Lortie.

Selon les porte-parole syndicaux, depuis le tout début, les propriétaires de l'Auberge ont induit en erreur non seulement les travailleuses et les travailleurs, mais également la population. Évoquant divers prétextes, notamment celui qu'il n'aurait pas eu, à l'époque, leur permis d'exploitation de Tourisme Québec, ils ont maintenu l'Auberge fermée depuis le 31 mars 2001. Tout cela s'est révélé faux. Par la suite, il a été annoncé que l'Auberge devait rouvrir ses portes le premier mai. La direction de l'établissement a cependant appelé des scabs pour faire le service lors d'un cocktail de financement du Parti libéral du Québec (PLQ), le 26 avril. Le PLQ a même tenté de convaincre MM. Wells et Faithfull de ne pas recourir au « personnel de remplacement » et de faire appel aux syndiqué-es. Mais en vain. À la suite d'une manifestation, l'événement a été annulé et s'est tenu ailleurs.

## Équité salariale

# Une répétition générale réussie *Jacqueline Rodrigue*

**D**ans le secteur public, les parties ont procédé au prétest afin de valider le questionnaire, le plan d'évaluation et la méthode d'enquête qui serviront à établir l'équité salariale. Ce prétest a eu lieu les 25, 26, 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai, à Montréal et à Québec. Le tout s'est fort bien déroulé. Cette opération visait 22 catégories d'emplois où un minimum de trois postes

étaient représentés dans chacune d'elles. Ainsi, près de 70 personnes ont participé au prétest.

Chaque organisation syndicale voyait à mener son prétest, mais toutes les organisations de l'intersyndicale faisaient le même exercice, avec les mêmes outils, les mêmes consignes et aux mêmes dates. Pour la CSN, 13 personnes ont été

rencontrées à Montréal les 25 et 26 avril, et 11 personnes à Québec le 30 avril et le 1<sup>er</sup> mai. Celles-ci provenaient des différents secteurs que nous représentons et qui sont visés par la démarche d'équité salariale.

Les conseillères syndicales qui ont assisté les membres de la CSN dans cet exercice ont souligné que la participation et la collaboration ont été excel-

lentes. Elles ont également noté que les personnes ont été heureuses de participer à cet exercice et qu'elles l'ont fait vraiment de façon consciencieuse.

Le prétest permettra donc d'effectuer les ajustements nécessaires avant de procéder aux milliers d'enquêtes qui se dérouleront sous peu dans le secteur public.



Treize personnes provenant de syndicats CSN ont participé au prétest à Montréal.



À Québec, ce sont onze personnes provenant de syndicats CSN qui ont collaboré en répondant au questionnaire utilisé lors du prétest.

## Sixième semaine de lock-out à Radio-Canada

# Un problème de mandat ?

*Jean-Pierre Larche*

Les pourparlers continuent à Radio-Canada mais la direction de la société d'État ne semble pas pressée d'en arriver à un règlement.

**L**es parties patronale et syndicale ont négocié durant une bonne centaine d'heures depuis le début du lock-out. Elles sont parvenues à s'entendre sur deux des sujets de litige, ententes qui restent toutefois liées à un règlement global. Les négociateurs syndicaux estiment que leurs vis-à-vis n'ont tout simplement pas les mandats nécessaires pour pouvoir régler à la satisfaction des parties.

### Mobilisation grandissante

Parallèlement, la mobilisation va grandissant. Des activités publiques originales ont lieu presque tous les midis devant la « Maison de Radio-Canada ». Les lock-outés récoltent en outre les appuis à la pelle. Plus de cent femmes qui ont fait

leur marque dans leur secteur d'activité ont publiquement signifié leur appui aux syndiquées dans leur lutte contre la

discrimination salariale. Par ailleurs, des milliers de personnes ont signé une pétition réclamant la fin du lock-out à

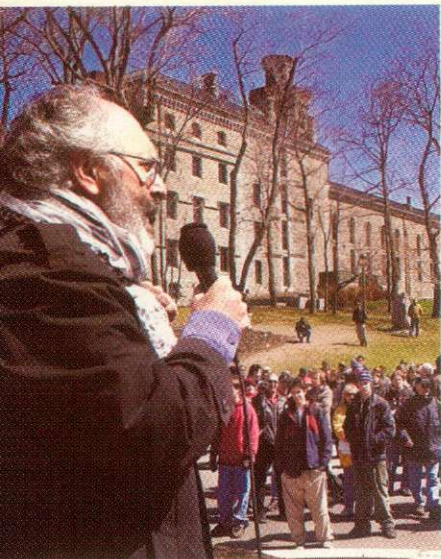


Chaque jour, les appuis aux lock-outés sont de plus en plus nombreux.

Photos : Alain Chagnon

Radio-Canada, dont Bernard Landry, Jean Charest et Mario Dumont dans une rare unanimité. Cette pétition circule toujours, vous pouvez la signer en ligne sur le site internet du syndicat ([www.scrq.qc.ca](http://www.scrq.qc.ca)).

En fait, seuls les gestionnaires de la Société Radio-Canada ne semblent pas vouloir que la télévision et la radio publiques reprennent leurs activités normales rapidement. La question du lock-out n'a même pas été abordée par le conseil d'administration de la société qui se réunissait à Halifax, fin avril. Ce qui ne l'a pas empêché de féliciter la direction et les employés pour le travail accompli, notamment en ce qui concerne la couverture des conflits en Afghanistan et au Moyen-Orient !



Quelque 500 personnes ont marché contre le projet de ZLEA, le 21 avril à Québec. La Marche des peuples + 1 était un clin d'œil à la manifestation à laquelle plus de 50 000 personnes avaient participé l'an dernier, dont le président de la CSN Marc Lavolette. L'échéance de 2005 est toujours maintenue alors que les négociations continuent de se dérouler dans un hermétisme préoccupant.

# Il y a un an, le Sommet des peuples

Textes : Jean-Pierre Larche

Un an après le deuxième Sommet des peuples des Amériques, qui s'était terminé par une marche réunissant 50 000 manifestants, l'Alliance sociale continentale s'est à nouveau réunie du 18 au 21 avril, à Montréal et à Québec.

Dans la capitale nationale, le Réseau québécois sur l'intégration continentale organisait, le 20 avril, un « Sommet des peuples + 1 » pour commémorer l'événement, mais aussi pour faire le point sur l'intégration continentale alors que les négociations devant mener à une Zone de libre-échange des Amériques avancent inéluctablement. Quelques ateliers et une plénière ont eu lieu, histoire de faire revivre l'esprit qui avait animé le Sommet des peuples.

L'événement public, sobre, était bien organisé, même si les interventions du public ont dû être limitées, faute de temps.

## L'Argentine en chute libre

De bonne élève jusqu'au début des années 90, l'Argentine est passée dans le camp des cancre. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le pire est encore à venir pour ce chouchou de l'école néolibérale. Chercheur au Conseil latino-américain des sciences sociales et argentin, Émilio Taddei participait au Sommet des peuples + 1.

**D'**entrée de jeu, il affirme que la crise argentine devait arriver et que l'établissement d'une Zone de libre-échange des Amériques, en imposant ce modèle néolibéral que le pays a suivi à la lettre pendant plus de 25 ans, promet la multiplication de telles explosions.

Le fabuleux modèle néolibéral est un échec patent. S'il est vrai que la corruption est en bonne partie responsable de la crise, il ne faut pas oublier deux éléments :

- 1- Le Fonds monétaire international (FMI) a cautionné les élites en prêtant toujours plus d'argent à l'État ;
- 2- Il a prêté cet argent pour encourager un système de valorisation financière qui ne pouvait qu'entraîner deux inconvénients majeurs : le gonflement

de la dette extérieure et l'augmentation de la fuite des capitaux.

### Le pire est à venir

Pour venir en « aide » à l'Argentine, le FMI pose actuellement trois conditions, explique le chercheur.

- Réduction du déficit fiscal, dont l'ampleur reviendrait à



Émilio Taddei

demande la démission de quelque 350 000 fonctionnaires ;

- Modification de la loi des faillites, qui a permis de poursuivre trois banquiers pour fuite de capitaux, et ce, afin de rétablir la confiance des investisseurs ;
- Flottement libre du dollar, ce qui aurait pour effet de relancer la spirale de l'inflation.

Tout cela, dans un contexte où la dévaluation du peso argentin a amputé de 60 pour cent les salaires réels des travailleuses et travailleurs argentins. Émilio Taddei en conclut que la ZLEA s'impose au continent sans même qu'on ait besoin des Sommets des Amériques.

	1991	2002
<b>Dette extérieure :</b>	62 milliards de dollars	140 milliards de dollars
<b>Fuite de capitaux :</b>	52 milliards de dollars	115 milliards de dollars
<b>Montant total des privatisations pour éponger la dette :</b>	40 milliards de dollars	Montant estimé des pots-de-vin versés aux députés et chefs syndicaux au fil des ans : 3 milliards de dollars



## Charte démocratique interaméricaine Ne nous laissons pas berner !

Les chefs d'État des 34 pays de l'hypothétique ZLEA ont négocié à Québec, en avril dernier, un projet de Charte démocratique interaméricaine, qu'ils ont signée quelques mois plus tard au Costa Rica. Les grandes organisations non gouvernementales (ONG) lui ont réservé un accueil mitigé.

Plusieurs ONG ont choisi de travailler avec ce nouvel outil, lui trouvant certaines vertus, alors que d'autres la rejettent parce qu'elles ne partagent pas la même définition de ce que doit être la démocratie et considèrent qu'elle n'a pas de dents. Toutes s'entendent cependant pour dire que cette charte ne constitue pas une fin

en soi et qu'elle mérite d'être largement améliorée.

La charte est née d'une proposition formulée par le Pérou à l'Organisation des États américains (OEA), tête politique de l'hydre de l'intégration continentale. On s'explique mal pourquoi on en a retiré toute référence à la Commission interaméricaine des droits de

l'Homme qui, conformément à la proposition péruvienne, aurait dû être chargée de surveiller sa mise en application. On craint que la charte n'ouvre la porte d'une démocratie « à la carte », c'est-à-dire qu'elle n'assurerait que les mécanismes démocratiques essentiels au fonctionnement du marché libre, bref, à une bonne dose d'arbitraire.

Ainsi, bien peu de voix dans les Amériques se sont élevées pour dénoncer le coup d'État au Venezuela, le mois dernier, bien que le geste constituait à n'en point douter une « altéra-

Plusieurs groupes, dont le Conseil central du Montréal métropolitain, ont accueilli les ministres du Travail du G8, à Montréal, le 26 avril. Ceux-ci ont discuté notamment de formation continue et achemineront des propositions à ce sujet aux chefs d'État qui se réuniront à Kananaskis, en Alberta, en juin. La CSN partage leurs grandes orientations et espère que le G8 fera effectivement la promotion de la participation des syndicats à l'ensemble du processus de formation continue dans les entreprises. Le président du CCMM, Arthur Sandborn, s'est adressé à la foule.

tion » du processus démocratique... L'agence France-press rapporte même que le gouvernement américain a intercédé auprès de l'ambassadeur vénézuélien à Washington, quelques heures après le coup d'État, pour signaler à ce dernier que les États-Unis avaient souscrit à la charte démocratique et qu'ils souhaitaient « que la transition actuellement en cours au Venezuela conserve les formes constitutionnelles » !



Représentante de l'Alliance chilienne pour un commerce juste et responsable, membre de l'Alliance sociale continentale, Coral Pey a expliqué qu'il n'y a plus de secteur public au Chili. De l'éducation à la santé, tout y est devenu marchandise. Même l'eau potable ! Résultat : les gens ordinaires doivent s'endetter pour avoir accès aux services les plus élémentaires.

### Lutte continentale contre la ZLEA

Les représentants de l'Alliance sociale continentale se sont entendus sur un plan d'action pour la prochaine année. En voici les grandes lignes :

- Vaste campagne de sensibilisation sur les effets de la globalisation et de l'éventuelle mise en place d'une Zone de libre-échange des Amériques ;
- Promotion du document « des alternatives pour les Amériques », plate-forme de l'Alliance sociale continentale qui constitue un contre-projet d'intégration continentale ;
- Consultation populaire continentale sur le projet de ZLEA, d'octobre 2002 à mars 2003. Celle-ci prendra des formes diverses selon les pays et les régions ;
- Surveillance étroite du déroulement des négociations de la ZLEA.



Les représentants de l'Alliance sociale continentale discutent d'un plan d'action.



La précarisation du travail, comme conséquence de la globalisation, a été vertement dénoncée au cours de la manifestation. Celle-ci s'est soldée dans la soirée par des arrestations massives et arbitraires. La Ligue des droits et libertés a dénoncé les pratiques policières. Plusieurs des personnes mises en état d'arrestation ont été déposées à la station de métro la plus proche sans jamais savoir pour quel motif légal on les avait embarquées dans les fourgons cellulaires.

# Agir pour un monde solidaire

Yvan Sinotte

**Acquisition, fusion, convergence sont devenues des réalités dans nombre de milieux de travail. Le vieillissement de la main-d'œuvre et de la population en général incite à envisager autrement la présence au travail. Les syndicats doivent agir pour un monde solidaire qui respecte les générations au travail et faciliter le transfert des connaissances et de la culture d'entreprise des plus âgés vers la relève.**

Le 60<sup>e</sup> Congrès de la CSN, qui se déroulera du 26 au 31 mai, se penchera sur des propositions qui mettent en avant une approche globale et inclusive du travail. Pour y arriver, il faut d'abord aménager le temps et les postes de travail sur tout le cycle de la vie active, en conciliant notamment travail et vie familiale et personnelle, en portant une attention particulière aux milieux non traditionnels pour que celles et ceux qui y évoluent puissent accéder à la syndicalisation et s'intégrer à la vie syndicale, en analysant les impacts du télétravail et en revendiquant une réduction de la semaine normale de travail.

## Santé et sécurité au travail

Il sera également proposé d'agir sur la santé et la sécurité au travail en mettant l'accent sur la santé mentale. La prévention s'impose avec des mécanismes intégrés à la convention ; la problématique de la violence et du harcèlement au travail doit être débattue dans les syndicats.

La formation continue en cours d'emploi doit devenir une culture au sein de l'entreprise et la loi 90 modifiée en ce sens pour y assujettir toutes les entreprises, pour que les syndicats soient reconnus comme partie prenante, pour que les employeurs fassent rapport sur les sommes investies et pour qu'il y ait équité dans l'accès à la formation.

semble se profiler, de hausser l'âge de la retraite, c'est pourquoi une proposition recommande le libre choix de demeurer au travail ou de partir à la retraite. Mais pour être en mesure de prendre une retraite, il faut se doter d'un bon régime de retraite et, le moment venu d'en profiter, de pouvoir le faire progressivement.

## Droits des employé-es

Enfin, il importe d'insérer des clauses dans les conventions collectives qui préservent le droit des employé-es en cas de transformation de l'entreprise, vers la sous-traitance, par exemple, d'adapter les normes du travail aux réalités

d'aujourd'hui et de s'assurer de l'application correcte de la Loi sur l'équité salariale.

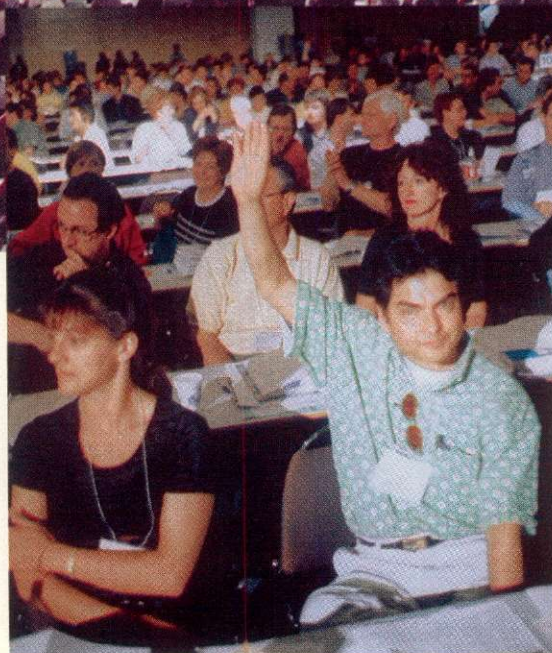
La CSN souhaite aussi que l'emploi se développe dans une perspective sociale et solidaire en suivant systématiquement l'évolution des entreprises, en promouvant et en soutenant des pratiques d'investissement et de placement socialement responsable, en exerçant un pouvoir vert, en prenant notamment les devants dans le traitement des matières résiduelles, en revitalisant les communautés locales et régionales et en contribuant au développement qualitatif de l'économie sociale et solidaire.

## Transition et retraite

Comme la main-d'œuvre vieillit, il convient de prévoir comment s'effectuera la transition entre les départs à venir et l'arrivée du nouveau personnel afin qu'il y ait, entre autres, transfert des connaissances et compétences. Par ailleurs, la pression est forte, devant la pénurie de main-d'œuvre qui



Séance plénière  
lors du congrès  
de 1999



Photos : Alain Chagnon



# La démocratie, ça se prépare !

Dans quelques semaines, on procédera à l'ouverture du 60<sup>e</sup> Congrès de la CSN. Depuis près d'un an, 300 personnes travaillent de près ou de loin à son organisation.

*Jean-Pierre Larche*

Il y a trois ans, le congrès avait reçu 2500 personnes. On en attend un peu plus cette année puisque la centrale s'est renforcée de plusieurs nouveaux syndicats. Une trentaine d'équipes de travail ont été mises sur pied pour assurer le bon déroulement du congrès. Ces équipes sont coordonnées par un comité directeur, formé notamment de membres du comité exécutif de la confédération, qui se réunit chaque semaine.

Étant donné qu'il s'agira d'un premier congrès pour près du tiers des délégués, une attention particulière est portée à rendre le congrès le plus accessible possible. « Nous cherchons à faire en sorte que les débats et la présentation des propositions soient à la portée de tous les délégués puisque ce sont eux qui prendront les décisions et définiront les orientations de notre mouvement », explique la secrétaire générale de la CSN, Lise Poulin. Une session d'accueil est d'ailleurs prévue pour eux, le dimanche 26 mai. Ils pourront s'y frotter avec les règles et procédures de la CSN.

## Des anniversaires à souligner

Un 60<sup>e</sup> Congrès est en soi un événement qui mérite d'être souligné. Cela dit, de grands anniversaires seront célébrés. Ainsi, les 50 ans du Fonds de défense professionnelle (FDP) seront soulignés à grands traits à l'occasion d'une soirée de solidarité : en chansons, en images et en animation.

On fêtera également les 30 ans du Front commun du secteur public, qui au cours de son histoire a contribué grande-

ment à faire progresser la société québécoise.

Le comité de santé et de sécurité au travail, pour sa part,

a 25 ans. Quant au comité national des jeunes, on ne manquera pas l'occasion de fêter son « sweet sixteen ».



Comme en 1999, les nouveaux délégués recevront une formation sur le déroulement du congrès.



La préparation et le déroulement du congrès requièrent l'expertise de nombreuses équipes techniques et de services divers.



Photo : Michel Giroux

Lise Poulin, secrétaire générale de la CSN

## Orientations

Une trentaine de propositions seront présentées au congrès. Celles-ci font présentement l'objet de discussions d'une tournée précongrès qui bat son plein. Ces propositions seront discutées en atelier de telle sorte que tous les délégués devraient avoir la chance d'exprimer leur opinion. Un comité synthèse réunira ensuite l'ensemble des amendements proposés en atelier. Le tout sera ensuite présenté à la plénière où les propositions et les différents amendements seront débattus, adoptés ou rejetés.

Les matins seront l'occasion de présenter en plénière les différentes propositions. Le lundi, il sera question de mondialisation. Le mardi, les présentations tourneront autour du thème : nos services publics, une richesse collective. Le mercredi sera la journée des bilans et perspectives des différents comités confédéraux. Le jeudi sera consacré en partie au cinquantième anniversaire du FDP. C'est également jeudi qu'il y aura élection, s'il y a lieu. Les délégués termineront leurs travaux au cours de la journée de vendredi.

Enfin, pour permettre à toutes et tous de participer pleinement aux travaux, il y aura de la traduction simultanée durant les instances et des ateliers anglophones seront mis sur pied pour discuter des différentes propositions. De plus, conformément aux politiques de la CSN, les documents du congrès seront disponibles dans les deux langues.

Photos : Alain Chagnon

Marche pour la paix à Montréal

## « Arrêtez le massacre en Palestine ! »

Plus de 10 000 personnes ont marché dans le centre-ville de Montréal, le 27 avril, afin d'inciter le gouvernement israélien à cesser le massacre en Palestine.

*Benoit Aubry*



De nombreux enfants faisaient partie de la foule en quête de paix.

**D**es Québécois de toutes origines, femmes, hommes et enfants ont arpenté pacifiquement la rue Sainte-Catherine pour se diriger vers le complexe Guy-Favreau, où plusieurs porte-parole de la coalition formée ad hoc ont fustigé les comportements belliqueux du premier ministre israélien Sharon et du président américain Bush, tout en réclamant justice pour le peuple palestinien.

### Paix en Palestine

Pour un, le président de la CSN, Marc Laviolette, a signalé que la Palestine et Israël avaient le droit de vivre en paix. « Or, pour que cette paix puisse être négociable, il faut qu'Israël se retire des territoires palestiniens. »

Le président Laviolette a d'autre part vilipendé « notre gouvernement canadien pour sa complaisance. Il doit être dénoncé pour avoir voté, à

Photos : Alain Chagnon



Le président de la CSN, Marc Laviolette, a ouvert la marche en compagnie d'autres représentants de la coalition.



Une foule dense et enthousiaste occupait tout un segment de la rue Sainte-Catherine.

l'ONU, contre l'envoi d'une mission d'enquête en Palestine ».

Rappelons que les principales revendications de la *Coalition pour la justice et la paix en Palestine* sont, dans l'immédiat, le retrait de l'armée israélienne des villes et villages palestiniens, l'envoi de casques bleus pour protéger la population et d'une mission officielle de l'ONU pour enquêter sur les violations commises par Israël.

En plus de la CSN, la coalition regroupe la Fédération des femmes du Québec, la Centrale des syndicats du Québec, Palestiniens et Juifs unis, Solidarité pour les droits humains en Palestine, l'Alliance juive contre l'occupation, le Conseil central du Montréal métropolitain, l'Association américaine des juristes et plusieurs autres organismes.

Secteur public

## Qu'advient-il de la prolongation des conventions collectives ?

*Jacqueline Rodrigue*

**A** la CSN, trois fédérations sur quatre ont obtenu le mandat leur permettant de signer la prolongation d'un an de la convention collective, assortie d'une augmentation salariale de deux pour cent. Il s'agit de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS), de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP) et de la Fédération des professionnelles (FP). Pour sa part, la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) n'a pas obtenu un tel mandat puisqu'avec seulement une majorité de syndicats en faveur de cette proposition, mais non une majorité de membres votants, la fédération ne répond pas à sa règle de la double majorité qui lui permet de confirmer l'obtention d'un mandat.

Le jeudi 2 mai, la FSSS, la FEESP et la FP ont signé l'entente, ainsi que la CSQ, la FTQ et le SFPQ. Pour ces organisations, la convention collective viendra à échéance le 30 juin 2003. Rappelons qu'à la FIIQ, autre organisation de l'intersyndicale, l'instance décisionnelle avait refusé cette prolongation qui, de ce fait, n'a pas été soumise aux assemblées générales des syndicats.

Quant aux syndicats de la FNEEQ, ils sont présentement en tournée de consultation pour décider de la poursuite de leurs travaux. Cette tournée se déroulera jusqu'au 23 mai prochain. Ce n'est qu'à cette date que nous connaissons les intentions des syndicats et des membres de la FNEEQ.

# Le travail inadapté aux travailleurs qui prennent de l'âge ?

Pierre Dubois

Les baby boomers prennent de l'âge et sous le poids de leur nombre, la société québécoise n'a pas d'autre choix que de se préoccuper maintenant du sort des travailleurs vieillissants. La tendance démographique est plus qu'explicite. Par exemple, selon les chiffres de la Régie des rentes du Québec, il y a cinq fois plus de personnes de 20 à 64 ans que de 65 ans et plus actuellement. En 2030, cette proportion sera seulement de deux pour un. Notre société ne sera plus la même. L'impact ne se limitera pas à la difficulté de payer ce qu'il en coûtera à la société mais touchera aussi à la rareté d'une main-d'œuvre que le faible taux de natalité et l'immigration auront de la difficulté à combler. Des stratèges réfléchissent déjà aux moyens à mettre en place pour retenir un peu plus longtemps les plus vieux en emploi.

Les 29 et 30 avril 2002, le 57<sup>e</sup> Congrès des relations industrielles, organisé par l'Université Laval, à Québec, se déroulait sur le thème : « La gestion des âges, face à face avec un nouveau profil de main-d'œuvre ». La CSN y participait.

## Un travail de plus en plus stressant

Retenir plus longtemps en emploi : la commande est grosse alors que le travail est devenu de plus en plus pénible. Rationalisation dans le secteur public, restructuration des entreprises, nouvelles technologies, informatisation... Les récentes évolutions du marché du tra-

vail n'ont rien pour aider à vieillir facilement. Selon Hélène David, chercheure au département de sociologie de l'Université de Montréal, une enquête récente auprès de nombreuses entreprises démontre que 40 pour cent des travailleuses et des travailleurs se plaignent d'une charge excessive de travail, de la perte de contrôle et d'autonomie dans leur travail, de la cadence trop rapide, du stress... Bref, la tâche de travail s'est alourdie. Ils souhaitent donc prendre leur retraite le plus vite possible.

## De la préretraite à la retraite progressive

Le mouvement syndical a travaillé pour améliorer les régimes de retraite et la prise de la retraite de façon progressive commence à se développer. Mais comme l'explique Ghislain Hallé, conseiller syndical au Service des relations de travail de la CSN, si l'on veut que les travailleuses et les travailleurs restent au travail, il faut trouver des solutions concrètes de façon à répondre à la volonté des plus âgés de vouloir « diminuer les contraintes du travail ». Autant dans les entreprises privées que dans les services publics, pour garder en poste les travailleurs plus âgés, il va falloir réduire les contraintes de leurs horaires et valoriser l'apport de leur expé-

Photo : Clément Allard



Ghislain Hallé du Service des relations de travail de la CSN.

rience, de leur savoir-faire et de leur utilité. Par exemple, ils pourraient former les plus jeunes. Si les travailleurs âgés ne demandent pas mieux, c'est moins vrai pour les entreprises. Malgré le discours officiel à l'effet de tenir compte du vieillissement de la main-d'œuvre, dans les faits « elles résistent à la mise en place de la retraite progressive, sous prétexte de barrière administrative ». Selon Ghislain Hallé, c'est un exemple qui montre tout le chemin qui reste à faire pour trouver des solutions à une situation qui aura bientôt un impact économique important.

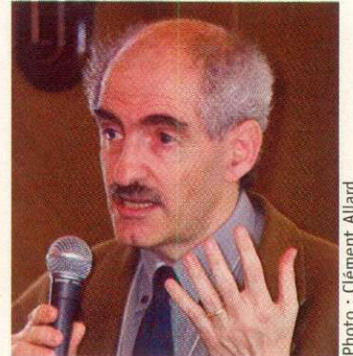


Photo : Clément Allard

Serge Volkoff, directeur du Centre de recherches et d'études sur l'âge et les populations au travail (CREAPT) : « Les entreprises doivent s'adapter et se préoccuper du phénomène du vieillissement au travail. Sinon, elles devront vivre avec des départs précoces. »

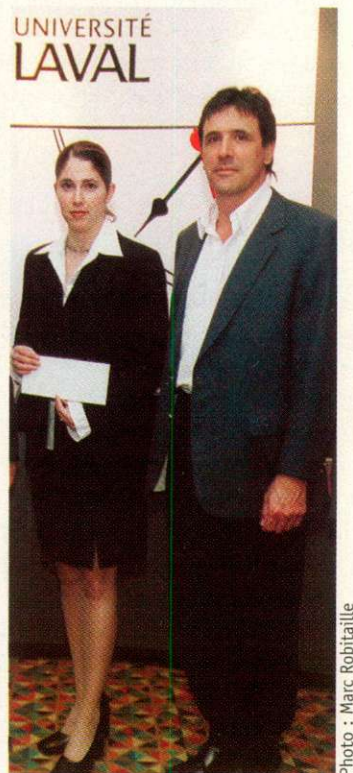


Photo : Marc Robitaille

Mélanie Gagnon se mérite la bourse Marcel-Pepin d'une valeur de 2500 \$ offerte par la CSN. Cette bourse lui est attribuée en raison de son intérêt et de la qualité de ses travaux sur les questions sociales dans le domaine des relations industrielles. Elle l'a reçue des mains de Marcel Pepin, coordonnateur du Comité inter-fédéral du secteur privé (CISP). Il est le fils de l'ancien président de la CSN.



Photo : Clément Allard

Hélène David, chercheuse, Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et la prévention de l'Université de Montréal, et Martine D'Amours, chercheuse de l'INRS-Culture et Société.

Syndiqués de la North American Felt

## Nouveau contrat de travail avantageux

**A** Joliette, les 42 syndiqués (FTPF-CSN) de l'usine de fabrication de papier de couverture North American Felt ont voté à 79 pour cent en faveur d'un contrat de travail avantageux, le 23 avril, notamment en santé-sécurité. D'une durée de cinq ans, leur nouvelle convention col-

lective prévoit en effet que les assignations temporaires à la suite d'un accident ou d'une maladie du travail seront « encadrées » par le syndicat. D'ici l'échéance de leur contrat, en mars 2007, ils toucheront des augmentations de salaire totalisant 3,45 \$ l'heure ainsi qu'une in-

demnité forfaitaire de 1000 \$. Les syndiqués recevront des salaires variant entre 20,42 \$ et 23,80 \$ l'heure en 2007. Ils améliorent également les clauses d'activités syndicales, la façon de rémunérer les heures supplémentaires et leur REER. Si l'employé décide de contribuer à son REER, la part de l'employeur passera de 1 à 3,5 pour cent. De plus, ils renforcent la clause protégeant leur emploi de l'introduction des changements technologiques et améliorent la formation professionnelle. Située sur la rue Alice, l'entreprise a longtemps été exploitée par la compagnie Bédard-Cascades.

M.C.

B.A.

## Des employés cadenassés ?

Dorénavant, les employés en lock-out seront tout simplement cadenassés quand l'employeur aura la fort mauvaise manie de leur imposer le cadenas. Une nouvelle fiche comprenant le mot « cadenas » et ses dérivés sera en effet versée dans *Le grand dictionnaire terminologique* lors de la prochaine mise à jour mensuelle, afin de concurrencer le terme « lock-out ». Incroyable mais vrai, c'est le journaliste cadenassé Bertrand Hall, de Radio-Canada, qui est à l'origine de cette démarche auprès de l'Office de la langue française. À quand la levée du cadenas ?

## Pour un été inoubliable...

La campagne de financement pour le Camp vol d'été Leucan-CSN est commencée. En achetant un chandail au coût de 10 \$, vous contribuez à ce que des centaines d'enfants atteints de leucémie ou d'autres formes de cancer, ainsi que leurs parents, leurs frères et sœurs, vivent un été qu'ils ne seront pas prêts d'oublier. Prenez note qu'aucun chandail du camp ne sera vendu lors du congrès de la CSN.

M.H.

### Bon de commande Camp Vol d'été LEUCAN-CSN 2002

Numéro du syndicat : \_\_\_\_\_

Nom du syndicat : \_\_\_\_\_

Nom de la personne : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. travail : (\_\_\_\_) \_\_\_\_-\_\_\_\_ résidence : (\_\_\_\_) \_\_\_\_-\_\_\_\_

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 5 chandails : 58 \$   | <input type="checkbox"/> 20 chandails : 213 \$ |
| <input type="checkbox"/> 10 chandails : 110 \$ | <input type="checkbox"/> 25 chandails : 265 \$ |
| <input type="checkbox"/> 15 chandails : 162 \$ |  |

**Le chèque doit être libellé au nom de LEUCAN-CSN et envoyé à :**

Distribution-CSN  
1601, avenue De Lorimier  
Montréal (Québec) H2K 4M5  
(514) 598-2233



## Front commun des personnes assistées sociales du Québec Rassemblement de la dignité

**P**our souligner ses 25 ans, le Front commun des personnes assistées sociales (FCPASQ) convie les individus concernés de tout le Québec à se rendre à Montréal, le 11 mai, afin de célébrer leur « droit à la dignité et à la citoyenneté ». L'événement, qui aura lieu de 10 h à 18 h, se tiendra au Parc Morgan, situé dans le quartier

Hochelaga-Maisonneuve. Il se déroulera en trois temps : d'abord les retrouvailles, puis l'affirmation du « droit à la citoyenneté » suivi d'une invitation à poser un « geste politique en lien avec la conjoncture », ainsi que la fête, au cours de laquelle des artistes amateurs et professionnels offriront un spectacle.

B.A.



À vos livres

## Un grand mouvement relaté

Puisque l'ambiance est toujours baignée de l'atmosphère du 1<sup>er</sup> mai, vous avez encore et toujours le loisir de découvrir et d'admirer les femmes et les hommes qui ont écrit l'histoire de la CSN. Ce livre est devenu une référence, une belle référence, car il est coloré comme un guide touristique. Une section de l'ouvrage est d'ailleurs consacrée à la visite des régions, tandis qu'une autre nous fait voyager dans le temps. Le chapitre de résistance est celui des luttes menées par le mouvement, suivi d'un recueil de textes majeurs écrits par des militantes et des militants. C'est un livre qui veut semer la fierté et l'espoir.



Disponible à votre librairie préférée

1601, av. De Lorimier, Montréal, QC H2K 4M5  
documentation@csn.qc.ca  
(514) 598-2151

Coût : 15 \$

Frais d'expédition :  
5,25 \$ (Montréal)

5,75 \$ (ailleurs au Québec)

Paiement à l'avance s.v.p.

Contre la CSDM

## Recours collectif de 30,2M \$

Le personnel non-enseignant de la Commission scolaire de Montréal tente un recours collectif pour faire rembourser 30,2 millions de dollars en cotisations patronales non payées à leur caisse de retraite depuis 1986. Camil Bélisle, le président du Syndicat national des employées et employés de la Com-

mission scolaire de Montréal CSN (SNEE), agit en tant que représentant des 1800 membres affectés. Depuis que la Cour supérieure a accueilli le recours, le 2 octobre dernier, Camil Bélisle essaie d'en arriver à une entente par médiation avec la commission, mais sans succès.

Appuyant le recours : le SNEE, l'Association professionnelle du personnel administratif CSN, l'Association des concierges des écoles du district de Montréal, l'Association des retraités du personnel non-enseignant de la CECM inc., le Syndicat des professionnelles et des professionnels du milieu de l'éducation de Montréal (CSQ) et l'Association des cadres de Montréal.

S.B.

## Journées spéciales

Après la journée dédiée aux infirmières auxiliaires, le 5 mai, les infirmières ont à leur tour une journée qui leur est consacrée le 12 mai.

B.A.

## Tutelle du CHUQ Inquiétude

C'est avec une grande inquiétude et surtout une bonne dose de méfiance que le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) a accueilli l'annonce, fin avril, de la mise en tutelle du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ). Si l'objectif de la tutelle est de régler une fois pour toutes les difficultés fonctionnelles du Centre hospitalier de l'Université Laval, qui fait partie du CHUQ, le ministère pourrait compter sur la collaboration des syndicats CSN de la région ; sinon il en sera tout autrement.

B.A.

Loi antiterroriste

Le ministre de la Défense veut se donner le pouvoir de créer des zones militaires au pays en cas d'urgence



Commémoration des personnes mortes ou blessées au travail

## Les syndicats unissent leurs voix !

Partout dans le monde, des événements ont eu lieu le 28 avril pour la Journée internationale de commémoration des personnes mortes et blessées au travail.

Au Québec, la CSN, la CSD, la FTQ et la CSQ ont uni leurs voix pour souhaiter que « les 180 personnes décédées au travail en 2001, de même que les 1,1 millions décédées dans le monde la même année, ne soient pas mortes en vain, mais que cette tragédie humaine incite à la mise sur pied de mécanismes de

prévention partout. »

Chaque jour, estime l'Organisation internationale du travail, une personne perd la vie dans un accident ou une maladie liés au travail toutes les quinze secondes.

M.H.

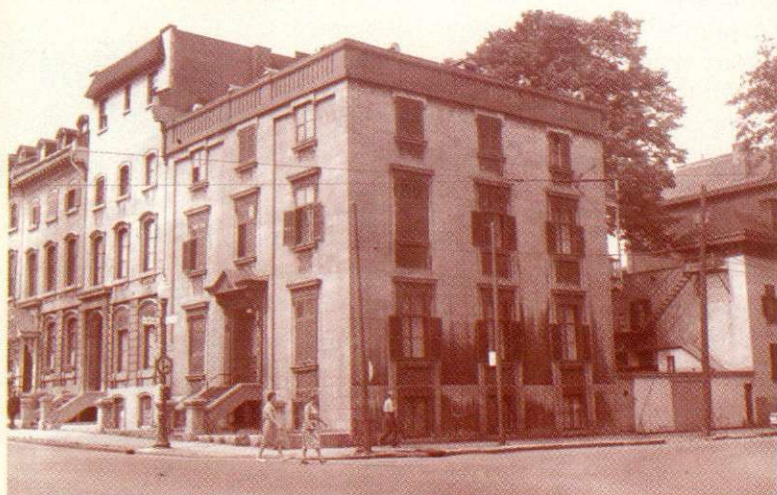
**PRIORITÉ**  
**PRÉVENTION**  
**PARTOUT**

## Ouvrage sur les aides familiales de Montréal Témoignages révélateurs

Raphaëlle De Groot, conceptrice de l'exposition « Plus que parfaites. Chroniques du travail en maison privée — 1920-2000 », qui a pris fin le 28 avril au Centre d'histoire de Montréal et dont *Nouvelles CSN* avait fait état dans son édition du 8 février, a aussi collaboré à la publication d'un livre sur le sujet. En collaboration avec la sociologue Élisabeth Ouellet, elle a rédigé *Plus que parfaites : les aides familiales à Montréal 1850-2000*. En plus d'y présenter le travail domestique selon une perspective sociohistorique, les auteures font état des luttes menées par l'Association des aides familiales du Québec depuis plus de deux décennies afin de faire reconnaître un travail encore mal défini et qui s'effectue dans un contexte où les relations de travail sont souvent ambiguës. Publié aux éditions du Remue-ménage, cet ouvrage accorde une large place aux témoignages, qui révèlent tantôt une attitude, tantôt une atmosphère familiale, tantôt des conditions de travail, tantôt une société.

B.A.

IL Y A **43** ANS...



Voici la nouvelle maison que la CTCC (précurseur de la CSN) occupe à Montréal en août 1959. Elle est située au 1001, rue Saint-Denis, angle Viger. Trois ans plus tard, le siège social, qui jusqu'alors était à Québec, y sera transféré à la suite d'une décision du congrès.

Photo : Archives CSN

LE FRANÇAIS AU TRAVAIL  
**ÇA S'IMPOSE**

### Employer les bons termes

Au bureau comme à la maison, l'utilisation de matériels de travail est très fréquente. C'est pourquoi il est préférable de savoir, en bons termes français, qu'est-ce qui fait quoi.

Quelle utilisation attribuez-vous à la « brocheuse » ? Si vous croyez que c'est une machine employée pour brocher et relier des livres, vous avez raison. Par contre, l'appareil qui sert à poser des agrafes s'appelle « agrafeuse ». Pour enlever des agrafes on doit utiliser une déagrafeuse, ou encore un déagrafeur, qui est aussi accepté dans la langue. Vous remarquerez également qu'une agrafeuse sert à poser des « agrafes » et non des « broches ».

En ce qui a trait au terme « cartable », on lui attribue régulièrement plusieurs utilisations. Toutefois, on doit dire « cartable » seulement quand on veut parler de « classeur à anneaux » ou de « reliure à anneaux ». Pour les Français, un « cartable » est un sac d'écolier. Ici, on emploie rarement « cartable » dans ce sens. On dit plutôt « sac d'école », « serviette » ou « porte-documents » selon le type de sac.

Est-ce que le mot « efface » vous sonne quelque chose à l'oreille ? Eh bien, cela ne devrait pas puisque ce terme n'existe pas dans la langue française. Ce que l'on appelle régulièrement une « efface » est en fait « une gomme à effacer » ou tout simplement une « gomme ».

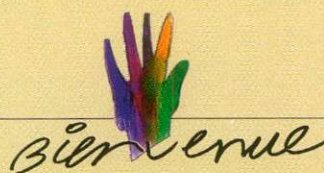
Est-ce que les mots « fax » et « faxer » sont acceptés en français ? Ces termes sont effectivement dans la plupart des dictionnaires de langue française. Toutefois, les mots « télécopieur », « télécopie » et « télécopier » ont le même sens et sonnent plus français. Alors, à vous de choisir !

La « plume », le « stylo » et le « stylo-bille » servent tous à écrire, mais ils sont différents. La « plume », qui est rarement utilisée de nos jours, est un petit bout de métal attaché à un porte-plume, qu'on trempe dans l'encre pour écrire. Le « stylo » est aussi un type de porte-plume, mais celui-ci possède un réservoir ou une cartouche d'encre. Autrefois, on appelait le « stylo », « plume-fontaine » ou encore « plume-réservoir ». Toutefois, le terme exact à employer aujourd'hui pour désigner un « stylo » est un « stylo à bille » ou un « stylo-bille ».

Qu'utilisez-vous pour tailler vos crayons ? Un « affile-crayon » ? Un « aiguisé-crayon » ? Un « aiguisoir » ? En fait, ces termes sont à éviter. Pour tailler un crayon, on emploie un « taille-crayon ». Toutefois, on affine ou on aiguisé quelque chose qu'on veut rendre coupant. Par exemple, l'aiguisoir sert à aiguiser les couteaux.

**Maude Hébert**

N.B. Ces informations sont tirées de l'ouvrage de Guy Bertrand intitulé *400 capsules linguistiques*.



### Descaries & Complices

À l'aide d'outils rigoureux, ils sondent vos cœurs et vos goûts en matière de consommation : ce sont les 125 employé-es de la firme québécoise Descaries & Complices et ils viennent de se syndiquer. Habités à mesurer les tendances, ils en ont décelé une très forte dans leurs propres rangs : le désir irrésistible d'améliorer leurs conditions de vie. Les locaux de Descaries & Complices sont situés à Montréal. La requête en accréditation a été acheminée au ministère du Travail du Québec, le 2 avril.

C'est le troisième groupe de travailleuses et de travailleurs d'une maison de sondage à choisir la CSN. La centrale syndicale représente déjà ceux de CROP et de Réalités canadiennes. C'est la Fédération nationale des communications de la CSN (FNC-CSN) qui négociera leur première convention collective.

### Pharmaprix

Se faire dorer la pilule a ses limites : les 30 salarié-es d'un Pharmaprix de la rue Mont-Royal, à Montréal, l'ont compris et ils ont fondé un syndicat CSN.

### Bridor : toujours CSN !

Membres de la CSN depuis 1999, les 271 employé-es de la boulangerie Bridor, à Boucherville, font toujours partie d'un syndicat affilié à la centrale.

Durant la période de changement d'allégeance syndicale pré-

vue au Code du travail, ils ont été courtisés par des représentants de la section locale 501 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-FTQ).

À la fin de cette période, le 23 avril, ils ont cependant décidé majoritairement de demeurer avec la CSN. C'est donc la Fédération du commerce (FC-CSN) qui négociera leur prochain contrat de travail, avec l'appui du Conseil central de la Montérégie.

Ces syndiqué-es boulangent les croissants et les pains Bridor, ainsi que des marques maison.

### Une sainte précision...

Ce sont près de 40 guides et employé-es de la basilique Notre-Dame qui viennent de se syndiquer à la CSN et peuvent vous faire visiter le lieu prestigieux, et non pas, comme nous l'annoncions dans notre dernière édition, les employé-es (guides) du cimetière Côte-des-Neiges, à Montréal. Les travailleuses et les travailleurs du cimetière sont déjà membres de la centrale syndicale. Cela dit, il n'est pas interdit de visiter le fameux cimetière, célèbre pour ses monuments historiques dont celui de l'ancien maire de Montréal, Camilien Houde.

### Ils sont des nôtres

Le syndicat CSN des 90 travailleuses et travailleurs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a reçu son certificat d'accréditation, le 28 février. Ses membres ont profité de la dernière campagne de changement d'allégeance syndicale dans le secteur public, l'automne dernier, pour adhérer à la CSN. Jusque-là, ils étaient représentés par la section locale 57 de la FTQ. Au terme de cet exercice démocratique qui permet aux syndiqué-es de choisir l'organisation qui les représentera, notamment en négociation, la CSN avait déposé au moins 50 requêtes en accréditation syndicale pour regrouper 4500 travailleuses et travailleurs des réseaux de la santé et des services sociaux. Avec un peu plus de 139 000 membres, la CSN est l'organisation syndicale la plus représentative de ce secteur. Fondée en 1921, la centrale a franchi le cap des 270 000 membres.

**Michel Crête**

Service de syndicalisation  
de la CSN

**Montréal :**  
**1 800 947-6177**

**Québec :**  
**1 877 906-0202**

[syndicalisation@csn.qc.ca](mailto:syndicalisation@csn.qc.ca)

**La CSN sur Internet**  
<http://www.csn.qc.ca>



**L'éducation des adultes**  
**À travers le temps**

L'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) organise une soirée, le 21 mai à 17 heures, au Lion d'or, avec pour thème « L'éducation des adultes : d'hier à demain ». Cet événement a lieu à l'occasion de la campagne de financement 2002 qui se tient jusqu'au 15 mai.

Un panel, formé de Claude Ryan, Michèle Jean et Lorraine Guay, permettra d'explorer différentes visions d'une réforme à venir en éducation et en formation des adultes, à partir des leçons que l'on peut tirer de l'histoire québécoise. La discussion sera animée par le président de l'ICEA, Émile Ollivier.

L'institut profitera également de l'occasion pour procéder au lancement du livre « L'éducation des adultes au Québec (1930-1980) ». Cet ouvrage explique l'importance des mouvements historiques de l'éducation des adultes dans le développement de la société québécoise.

Pour faire un don à l'ICEA ou pour vous inscrire à la soirée, contactez le (514) 948-2044.

M.H.

Lecture

**Comment les gros raflent la mise**

*Small is beautiful, big is subsidized !*

Qui ne se souvient des 500 MW et du prêt de 260 millions sans intérêt sur une période de 30 ans accordés par Québec au projet Alouette-Alcan, à Sept-Îles, en février dernier ? Le livre de Stephen Gorelick, militant pour le développement durable demeurant à Walden, au Vermont, accumule les exemples de ce genre à l'appui de sa thèse visant à démontrer comment les gouvernements, partout dans le monde, subventionnent généreusement les grosses compagnies internationales, déjà riches et puissantes, et assassinent par le fait même le véritable développement local et régional.

Selon l'auteur, « le développement de ce qui est gros se fait au détriment de ce qui est petit et local » (p. 33).

Pourtant, la clé de lecture du développement local est simple : fournir de l'aide et du soutien aux petits producteurs et non aux géants industriels, réduisant ainsi la distance entre producteurs et consommateurs. Projet utopique ? N'oubliez pas

que Montpellier, la capitale de l'État du Vermont, revendique toujours le statut de zone libre de restaurants McDonald's, la preuve qu'il est possible de valoriser l'économie locale au lieu de tout céder aux Wal-Mart, Coke, General



Motors, Heinz, Nike, Alcan ou Home Depot de ce monde.

H.G.

Steven Gorelick, *Les gros raflent la mise. À qui profitent les fonds publics à l'heure de la mondialisation*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 2002, 213 p.

**Cuba et les droits**

Le président cubain Fidel Castro trouve une panoplie d'insultes pour stigmatiser les pays qui l'invitent à faire des progrès dans le respect des droits de l'homme. Les représentants des 23 pays qui ont voté en ce sens à Genève, le 19 avril, deviennent selon lui des Judas, des laquais de Washington !

L'Uruguay a piloté la résolution de la Commission des droits de l'ONU, puis a rompu ses relations diplomatiques avec La Havane en raison des invectives de Castro. Montevideo avait renoué ses relations avec Cuba en 1986, après la chute d'une dictature militaire.

Il vaut la peine de noter que pour la première fois, le Mexique ne s'abstient pas, qu'il appuie cet appel à Cuba formulé sur un ton fort modéré qui a rallié l'ensemble des pays de l'Union européenne. L'un des quotidiens de Mexico a noté le « virage à 180 degrés » du régime de Vicente Fox et parlé de « trahison » d'une politique bien ancrée de bonnes relations avec le régime castriste.



Castro, par mesure de rétorsion, accuse même le président du Mexique et son ministre des Affaires étrangères de mentir à propos des pressions de Washington auxquelles ils auraient cédé pour que Castro abrège son séjour au sommet de Monterrey sur le financement du développement, en mars.

L'ironie, c'est que le même jour, à Genève, la Russie a échappé de peu à la condamnation pour ses exactions en Tchétchénie : 16 voix contre, 15 pour, 22 abstentions. La même commission onusienne avait pourtant condamné Moscou en 2000 et en 2001 sur la foi de rapports tout aussi inquiétants ! Mais c'était avant le 11 septembre. Le pays de Vladimir Poutine fait mine aujourd'hui de mener un

combat anti-terroriste que s'empressent de bénir la Chine et les États-Unis.

**Lutte des Tamouls**

Au Sri Lanka, depuis bientôt 20 ans, se développe une spirale de violence et de répression qui a coûté la vie à 63 000 personnes. La guérilla connue comme les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) a une fiche peu rassurante d'attentats que ses partisans justifient par le mépris que la majorité cingalaise a historiquement manifesté envers les Tamouls. À ce jour, le chef des LTTE, Velupillai Prabhakaran, disait lutter pour la création d'un pays tamoul autonome. Par l'entremise de médiateurs norvégiens, depuis quelques mois, la donne se modifie. Un espoir de paix pointe à l'horizon. Prabhakaran semble sincèrement se prêter au processus. Cingalais et Tamouls retrouveront peut-être le goût de coexister dans le respect mutuel, sans menace de sécession de la minorité.

Clément Trudel

# Ça bouge sur les lignes de piquetage !

Jean-Pierre Larche

Les 1400 employé-es de Radio-Canada en lock-out depuis le 23 mars regorgent de créativité. À Montréal, chaque jour est ponctué d'une manifestation particulière. Malgré une situation difficile, les lignes de piquetage ont un côté festif (**photo 1**). Le 30 avril, les lock-outés invitaient le public à amener leurs vieux appareils de radio et de télévision avec lesquels on construira un mur du silence (**photos 2 et 3**). Une semaine auparavant, des auditeurs et téléspectateurs de la société d'État se sont joints aux artisans de Radio-Canada pour former une grande chaîne humaine autour de la tour de la SRC, boulevard René-Lévesque Est (**photo 4**).

**Photo 5 :** Porte-parole du comité des femmes du syndicat, Line Pagé mène la bataille pour que les femmes obtiennent le même traitement que les hommes. Rappelons qu'une étude effectuée par le syndicat montre que pour un même travail, les femmes sont moins bien rémunérées que les hommes : l'écart varie de 1068 à 16 885 dollars, selon le type de travail !

**Photo 6 :** Le syndicat tient régulièrement des assemblées informelles afin de permettre au comité de négociation d'informer les membres sur l'état des négociations. Sur la photo, dans l'ordre habituel, le responsable de la mobilisation, Daniel Raunet, le président du Syndicat des communications de Radio-Canada, Michel Couturier, le conseiller de la FNC-CSN, Jean Grenier, le vice-président du syndicat et responsable de la négociation, Ubald Bernard, ainsi que Boguslaw Podorski, membre du comité de négociation.

